

COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 Avril 2024 à 9h30 au Trois Mâts (siège social)

Membres présents : Martine Peyrot, Aloïse Bregeon, Catherine Cogné, Christiane Beaussier, Alain Sauvion, Pierrette Debray, Eric Bazard, Blandine Bazard, Joël Bouic, Jacques Peyrot, Michel Boutreux.

Membres absents : Patrick Jean-Louis, Marie Pasquet, Pascal Bonnenfant, Dominique Blairé.

- 0 - 0 - 0 -

Ordre du jour :

Suite aux différentes démarches auprès du Centre social « Trois Mâts », le siège social est donc à nouveau à Angers . On aura la possibilité d'utiliser une salle pour les différentes réunions. Nous avons confirmé que nous avons une activité hebdomadaire sur Angers. Nos réunions d'octobre à avril se feront aux 3 Mâts.

* **Goodies à vendre** :

La région propose des bouteilles isotherme et mug à vendre. Sur chaque objet est imprimé le logo de la FFN et celui du club qui commande. Chaque club a la possibilité de fixer le prix de vente. Natanjou suggère le tarif suivant : bouteille isotherme 7 € mug 5 €.

* **Organisation Camping** :

Rappel : pas d'augmentation du tarif du camping en 2024.

- Tarif adhérent/emplacement/nuité : 2,70 €

- Tarif caravane (uniquement pour les adhérents!) : 5 €/nuit +2,70 € de camping/nuit

- Tarif visiteurs : à la journée 15 € + 1 € (licence FFN)

- Tarif campeurs Visiteurs extérieurs : 24 €/jour pour 2 personnes (1 emplacement + branchement électricité) et 3 €/personne supplémentaire quelque soit l'âge. Si pas de licence : + 1 €/jour/personne

Date d'ouverture : 1^{er} mai 2024 pour les adhérents, 15 juin au 15 septembre pour les extérieurs.

Chèques vacances : Après prise de renseignements, il s'avère que les frais de gestion sont conséquents et devraient être supportés par Natanjou. La mise en place demande beaucoup de travail ainsi que la gestion des chèques vacances. Donc pour le moment, l'idée est suspendue. A revoir si il y a une évolution dans l'organisation des chèques vacances.

Animaux : Les déjections des chiens sont à mettre dans les toilettes sèches. Merci d'avance. Les transporter avec une pelle ou autre et à recouvrir de copeaux de bois comme nos selles !

Christiane B. se renseigne sur l'acquisition d'un terminal pour le paiement par carte bancaire (les modalités, le tarif, les frais ...) auprès du Crédit Mutuel.

Cet été, il faut veiller à ce que les personnes qui s'installent sur le terrain, se positionnent correctement. Le bas du terrain étant débroussaillé et aplani, il n'est pas assez utilisé.

Les poubelles : Le service entre en fonction le 1^{er} juin jusqu'au 15 octobre 2024.

La piscine : Elle sera mise en eau le week-end entretien du 25 mai prochain. Ouverture aux adhérents le 1^{er} juin. Pour l'ARS, ouverture du 1^{er} juillet au 31 août.

Boite aux lettres dans le local : Elle sert pour le dépôt de l'argent du camping et du bar. Installée l'été dernier, elle remplit bien sa fonction. Si trop d'argent dans la caisse, il est possible de déposer les fonds sans carte de dépôt à l'agence du Crédit Mutuel de Mazé aux heures d'ouverture. Christiane B. mettra à disposition des pochettes et des bulletins de dépôt.

Installation d'un campement :

A) Pour les visiteurs à la journée ou campeurs :

- remplir la fiche en T, noter le nom en majuscules et vérification de la licence (FNI ou FFN). Si pas de licence alors inscrire 1 € la licence/jour/personne

- inscrire la date d'arrivée !

- Faire payer en fin de séjour en finalisant la fiche en T et en remplissant une facture du carnet à souche.

B) Pour les adhérents, l'installation est facturée par nuitée de présence de l'installation :

Chacun est responsable ! Merci de ne pas oublier de remplir la fiche en T adhérents. Quand l'installation est présente sur le terrain la fiche figure dans « Entrées » !. Quand l'installation est enlevée, mettre sa fiche dans « Sorties ».

*** Fête du club :**

Elle se déroulera le 22/23 juin. Dominique B. et Christian s'occuperont du repas le samedi soir. Ils ont prévu un coucous (1 merguez, 3 boulettes, Poulet, semoule) salade, fromage. Prix de revient 7 €. Pour la soirée, Natanjou propose le repas à 16 €/personne, 8 €/enfant (< 12 ans). En apéritif sera servi une sangria. Le CA fournit les gâteaux apéritif.

Les infos seront transmises aux autres clubs des Pays de la Loire. Une invitation pour l'apéritif sera envoyée aux voisins.

Le dimanche, le tournoi de pétanque est organisé par Jacques P. Il s'occupe également des lots. Prix de la partie 2.50 €. Pour le repas du dimanche midi, il est proposé saucisses frites pour 7 €. *Nous cherchons des volontaires pour aider à la friteuse.*

*** Journée mondiale du naturisme : 6 et 7 juillet 2024**

Natanjou propose, lors de cette journée, la découverte du naturisme le dimanche 7 juillet (12h/20h) sur inscription par e.mail ou par téléphone. Une publicité sera faite dans le Courrier de l'Ouest, Ouest France. Une annonce sera diffusée sur radio Topette ainsi que sur la radio RPS FM. (payant). Le C.A. a voté pour un nombre de diffusions :

- | | | |
|-------------------------------------|--------|----------|
| - 6 passages pour 28 € | 4 pour | 7 contre |
| - 12 passages pour 40 € + 2 offerts | 7 pour | 4 contre |

Une invitation sera envoyée à la Mairie d'Angers, de Cornillé les Caves. Seront invités également les personnes venues lors du salon Zen et Bio ainsi que les anciens adhérents sur 5 ans.

Lors de cette animation, différents stands seront installés (tir à l'arc, pétanque, piscine ...). Les boissons seront à 1.50 € et un repas saucisses/frites à 7 €. Penser à demander la licence 3 à la Mairie. Voir avec Dominique B. si il peut obtenir des lots auprès de la FFN et des différents clubs naturistes. Il est rappelé qu'il est interdit de prendre des photos lors de cette journée et qu'un badge pour chacun est recommandé.

* Tarifs adhésions

Alain S. rappelle : « pourquoi on adhère à une association : pour s'impliquer dans un projet, pérenniser l'association ».

Alain S. a calculé le prix par jour d'un adhérent, sachant que les frais de l'association sont indépendant du nombre d'adhérents. Les coûts variables sont l'eau et l'électricité.

Coût pour Natanjou :

Pour l'eau : (1an)	un couple 4.86 €	personne seule 2.43 €
Pour l'électricité : (60 jours)	un couple 1.14 €	personne seule 0.57 €
Sur une cotisation	un couple 6.00 €	personne seule 3.00 €

Le coût des cotisations devraient être le suivant :

un couple 154 €	personne seule $154 - 3 = 151$ €
-----------------------	---------------------------------------

Il en ressort qu'en ne payant que 130 € de cotisation, les personnes seules sont largement financées par la cotisation des couples .

Cette étude sera redite et expliquée en Novembre lors de la prochaine AG .

* Tournoi ANPL

Prévu le 8/9 septembre, la date est décalée au 14/15 septembre 2024. Notre repas de fin de saison fixé le 21 septembre sera lui aussi déplacé et inclus dans le tournoi ANPL. L'organisation sera revu lors d'une prochaine réunion.

*Bilan inscription Tournoi de l'ANCA

Il a lieu le week-end de la Pentecôte, du 17 au 20 mai 2024 . Environ 35 personnes de Natanjou y sont inscrit.

* Extincteurs

Les extincteurs (11) ont été vérifiés par la Sté ACT FEU pour un montant d'environ 330 € . Le plan où ont été installé les extincteurs a été refait. Il est disponible au bureau du home. La société propose un suivi.

* Palissade

Nous continuons à restaurer la palissade. Un devis de 1 350 € a été établi, il sera « étalé » sur 2 exercices comptables. Le C.A est d'accord pour cet achat. Christiane B. contacte Guy T. pour s'occuper de la commande.

* **Panneaux de signalisation**

Joël B. s'est renseigné pour les planches anti-UV grises pour le bar, le devis se monte à 320 €. Dans le bois restant, il est possible de faire des panneaux de signalisation, environ 10 . Le C.A valide cet achat.

* **Jeux d'enfants**

Le jeu acheté est en cours d'installation. Pour la sécurité, des copeaux de bois sont à mettre sur environ 1m70/2 m au alentour du jeu sur une épaisseur de 10/15 cm. Un panneau sera installé « Enfant de 3/10 ans sous la responsabilité des parents ».

* **Broyeur**

Après discussion, le C.A préfère faire une location avant d'investir dans un broyeur neuf. Cela permettra de tester. Prévoir la location pour la prochaine journée travaux 25/26 mai. Aloïse propose l'achat d'une lame pour le nettoyage du terrain de volley. Montant environ 100 €, accordé par le C.A.

Nous avons prévu l'achat de nouveaux arbres mais l'ANCA nous offre des arbustes gracieusement. Nous en les remercions.

* **Congrès FFN du 23 au 26 mai**

Martine P. et Marie P. se rendent au Congrès. Marie P. s'y rend pour accompagner Dominique B. Elle prend en charge l'intégralité de ses frais. La FFN prend en charge les billets de train aller-retour pour Martine. Natanjou donne son accord pour prendre en charge les repas du vendredi et samedi (environ 92 €) de Martine P. ainsi que ses frais d'hébergement en camping de 36 €.

* **Utopik**

Martine P. est allé discuter avec notre voisine Mme Bondu de l'Utopik. Celle-ci se plaint des odeurs de la cuve. Nous sommes aux normes. L'emplacement de la cuve est positionnée à 5m60 (norme 3 m).

* **Divers**

Thierry G. propose de faire des repas payant chez lui et de reverser la moitié à Natanjou. Le C.A n'a jamais eu de demande de ce genre là et n'adhère pas. Il pourra mettre une affiche dans le home.

Feuille de vigne : Eric B. souhaite qu'on lui donne de la « matière » afin de pouvoir rédiger la feuille de vigne (photos, recettes, faits divers). On peut lui communiquer les documents par e.mail : eric.bazard@orange.fr

Prochaine réunion : 3 mai 2024 à la Boisnière (ordre du jour : Tournoi ANPL)

Fin de la réunion : 12h20

La Secrétaire,
Catherine Cogné

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Cogné', written in a cursive style.

La Présidente,
Martine Peyrot

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Peyrot', written in a cursive style.